



## LE MOT DU MAIRE

### Cadeaux,

**Décembre**, dans notre calendrier grégorien, le dernier mois de l'année, celui qui ouvre les portes de l'hiver, celui des cadeaux, ceux que nous offrons, ceux que nous recevons.

**Offrir, recevoir ?** Epicure, Philosophe grec nous enseigne « qu'il est plus doux de donner que de recevoir ». Offrir, décembre, avec ses « fêtes de fin d'année » nous invite à saisir cette occasion, vivre ce moment particulier : le plaisir d'offrir avec cet autre qui le précède, c'est vrai, quelque fois moins plaisant : Que vais-je lui offrir ? Dans la gamme des sentiments, quel cadeau traduira le mieux celui que j'éprouve pour celle, celui à qui je le destine ? Nous pouvons aussi nous poser la question autrement : Quel cadeau lui fera plaisir ? Les deux approches convergent vers une palette riche des mêmes possibilités.

**Un cadeau ?** La définition la plus courante est : « Quelque chose que l'on offre ». Quelque chose, cette "chose", quelle forme allons nous lui donner ? Elle va dépendre de celle, celui à qui nous le destinons. Pour des proches, la famille, les amis ça pourra être un objet, un moment privilégié tel que se retrouver autour d'une "bonne table" Pour des voisins, des connaissances, une attention traduite par un sourire, un bonjour, ... Sa valeur ? En ces temps difficiles, pour certains d'entre nous, cette question pourrait traduire une inquiétude. Moi je suis sûr que pour la très, très grande majorité de celles et ceux qui le recevront, plus que la valeur marchande, (qui d'ailleurs quelquefois traduit davantage le "cadeau" que se fait celui qui offre), la "valeur" vraie, c'est celle qui fait naître et grandir l'émotion. C'est celle qui fait vivre ce moment privilégié à celles et ceux qui nous sont chers, qu'ils soient tout simplement heureux, parce qu'ils sauront, ils "sentiront" qu'ils sont appréciés, aimés, qu'ils comptent, qu'ils existent.

**A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année.**

## MARCHE DE NOEL

Le samedi 19 décembre l'association des commerçants du Nord Territoire organise un Marché de Noël sur la place des Mineurs. A cette occasion, la municipalité mettra en place un transport personnalisé pour les habitants de Giromagny âgés de 70 ans et plus désirant se rendre à ce marché de Noël. Une seule condition : se faire connaître en mairie en appelant le 03 84 27 14 18 avant le jeudi 10 décembre.



organisé par l'Amicale des Commerçants et Artisans du Pays Sous-Vosgiens avec le soutien de la municipalité de Giromagny

le Samedi 19 décembre 2009



Chapiteau  
Place des Mineurs



Pensez à vos cadeaux de Noël  
+ de 20 commerçants vous attendent



Balades en calèche  
Restaurations et buvettes

De 8 heures à 20 heures.  
Entrée gratuite.  
Venez nombreux !



No pas jouer sur la voie publique

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE

17 conseillers sont présents et 5 sont représentés. L'ordre du jour arrêté par le maire Jean LEFEVRE comporte seulement 3 points en dehors des questions diverses, ce qui donne une petite

séance bouclée en moins d'une heure, toutes les délibérations ayant été prises à l'unanimité.

Le premier point porte sur la situation du camping. En effet, au début de l'an-

née 2009, le Conseil Municipal avait décidé de lancer un appel d'offre pour un projet visant à dynamiser le site du camping municipal, celui-ci s'avérant représenter une charge non négligeable pour les finances communales, le rapport n'étant pas au niveau des dépenses. Suite à cet appel, trois offres ont été reçues mais aucune n'a été retenue par la commission d'examen des offres, les propositions ayant été jugées insuffisantes ou inadéquates. Une période d'étude complémentaire s'avérant nécessaire avant de pouvoir statuer définitivement sur l'avenir du camping, et celui-ci étant encore occupé par plusieurs campeurs, le maire Jean LEFEVRE a proposé à titre conservatoire au gérant du camping une extension de 6 mois de la convention d'exploitation. Ce dernier ayant accepté, le Conseil Municipal approuve l'extension de la convention d'exploitation jusqu'au 31 mars 2010.

**Le deuxième point** porte sur la fixation du tarif des vacances funéraires. Par suite d'une évolution nationale de la réglementation de ces prestations, l'arrêté municipal du 6 février 2009 distinguant

entre heures de service et heures hors service du garde champêtre s'avère obsolète ; en conséquence un tarif unique fixé à 20 €/heure est adopté.

**Le troisième point** porte sur un dernier ajustement budgétaire destiné à prendre en compte principalement une opération de refinancement de la dette communale pour un montant de 188 387 € ; cette opération permettant de réduire de 9673 € le montant du remboursement prévu en 2009, cette somme est affectée à des investissements en matériels et constructions.

**En questions diverses**, le maire Jean LEFEVRE évoque l'état des réflexions de la municipalité sur l'avenir du camping à savoir une inclination vers la transformation du lieu en parc municipal, en totalité ou en partie, l'autre partie pouvant le cas échéant être destinée à accueillir des habitations légères de loisirs au cas où une synergie pourrait être trouvée avec le projet hôtelier du square du Paradis des Loups. Cette question sera tranchée après études complémentaires lors de la première séance de l'année 2010.

## VITESSE



**Les multiples interventions** pour inciter les chauffeurs poids lourds, en particulier ceux venant de la carrière de Lepeux-Gy, à réduire leur vitesse dans la rue du Tilleul et la rue des Prés Heyd afin de garantir la sécurité des piétons, de limiter les nuisances sonores ainsi que la détérioration de la rue s'étant révélés sans effet, la décision de limiter la vitesse à 30 km/h pour les poids lourds a été prise par la Municipalité au mois de juillet. Les panneaux sont désormais en place et des contrôles de vitesse inopinés seront effectués.

## J'ECRIS TON NOM

**Le dimanche 22 novembre** toutes les communes de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse ont commémoré ensemble le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre secteur avec des défilés de nombreux véhicules d'époque, dont 2 chars Sherman, suivis d'un rassemblement sur la place De Gaulle à 11H30 avant une cérémonie finale au carré militaire du cimetière. Malgré le temps maussade, nombreux furent les habitants et les personnalités à participer à cette commémoration dont l'organisation avait été prise en charge de façon remarquable par Ralph DELAPORTE, Jacques COLIN, Raymond VIENNOT, Claude TREBAULT et de nombreux autres volontaires que l'on doit chaleureusement remercier. Un des moments émouvants de la cérémonie fut la lecture du poème de Paul Eluard "Liberté", par les élus du CMA, au square du souvenir.



## CMA DU 14/11

**14 conseillers** sont présents à cette séance animée par Alphonse MBOUKOU et Jean LEFEVRE. Sont invités Jacques COLIN, 1er Adjoint chargé du cadre de vie et des associations et Marie-Françoise BONY, Conseillère Municipale, Déléguée aux fêtes et cérémonies.

**En premier lieu**, suite à l'absentéisme de 6 élus, des élections partielles ont été organisées le 6 novembre et le Conseil accueille donc 6 nouveaux élus : Hugo FOIX, Madeline VAUTHIER et Anthony WILHELM pour l'école L'homme et Corentin BARRA, Benjamin PIERRAT et Othilie POICHET pour l'école Dr. Benoit. Le deuxième point porte sur la participation des jeunes aux manifestations du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Giromagny. Après concertation, les membres du CMA liront chacun une strophe du poème de Paul ELUARD « Liberté ».

**Le troisième point** porte sur une modification du calendrier des séances. Les cours au collège ayant maintenant lieu le mercredi, les séances du CMA auront désormais lieu le samedi de 10H00 à 11H30. Pour terminer la séance, les élus du CMA sont invités à une visite commentée des services de la mairie.

## INTOXICATIONS

**En dépit des informations** diffusées, on constate encore de nombreuses intoxications (170 en 2008) dues à l'oxyde de carbone, un gaz mortel, inodore, dégagé par les systèmes de combustion défectueux, en particulier par manque d'aération.

L'usage de chauffages d'appoint et de groupes électrogènes est particulièrement concerné. Au-delà de ce bref rappel, il est possible d'obtenir une information plus complète sur le site [www.inpes.sante.fr/30000/actus2009/028.asp](http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2009/028.asp).

## CHOCOLAT, AVEC DANIEL

Après avoir commencé sa carrière comme boulanger, Daniel TAVERNIER s'est tourné vers la pâtisserie puis, après une formation chez Lenôtre, il s'est spécialisé dans la chocolaterie.

**Avec sa compagne** Raymonde, Daniel se plaît à Giromagny, au 16 petite rue du Tilleul, et il préfère nettement notre petit bourg à la grande ville. Ses voisins sont toujours prêts à l'aider et en hiver ils l'aident à dégager la neige pour que ses clients puissent garer leur voiture.

**Bien sûr** la grande saison du chocolat commence en décembre et cette année, outre ses spécialités qui ont pour thème l'histoire ou la vie locale, nous trouverons des nouveautés comme les palets du jumelage avec Schwabmünchen. Ouvert de début octobre jusqu'au début mai, du mardi au samedi, Daniel est en ce moment en plein "coup de feu",

préparant sapins, boîtes magiques, cochons de Noël et autres merveilles de notre région sous-vosgiennes comme les wagonnets des mines polymétalliques ou encore les vaches de la transhumance. Comment résister ?



## MÉDAILLE DE BRONZE

Le samedi 21 novembre la médaille de bronze de la famille française a été remise en mairie à madame Anne-Marie HOSATTE, par le maire Jean LEFEVRE. Née à Lempdes, Anne-Marie RUEZ a épousé André HOSATTE, un Giromagnien, en 1959. De leur union sont nés Daniel, Alain, Marie-Hélène et Sabine qui lui ont déjà donné 6 petits-enfants.



## RÉGLEMENTATION

Depuis le 2 juin 2009, les propriétaires de mini-motos et de mini-quads ou de véhicules similaires, non autorisés à circuler sur la voie publique mais dont la vitesse peut excéder 25 km/h, ont l'obligation de déclarer ces véhicules auprès du ministère de l'Intérieur.

**La déclaration** entraîne la délivrance d'un numéro d'identification qui devra être gravé et aussi figurer sur une plaque fixée sur l'engin. Cette plaque comporte 6 chiffres de couleur blanche sur fond bleu, répartis sur 2 lignes horizontales de 3 caractères chacune.

**Attention !** Ce numéro n'est pas un numéro d'immatriculation et n'autorise pas à circuler sur la voie publique. Contrevenirlà cette interdiction est passible d'une contravention de 5<sup>ème</sup>

classe (amende jusqu'à 1 500 euros). Le fait de ne pas effectuer la déclaration implique une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (amende jusqu'à 750 euros). Tous les propriétaires actuels ont jusqu'au 3 décembre 2009 pour régulariser leur situation. Pour toutes les nouvelles acquisitions, la déclaration doit intervenir dans les 15 jours.

**La déclaration** peut être effectuée via internet sur la plate-forme [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) ou par voie postale à partir du formulaire cerfa 13853\*01 à adresser au ministère de l'intérieur, SG - DMAT - SDCSR - BSRR, Place Beauvau 75800 PARIS CEDEX 08. Cette déclaration doit être mise à jour pour tout changement d'état-civil ou d'adresse ou toute cession, vente, destruction ou vol du véhicule.

## CINE AU T2S

**Toni**, un film de Jean Renoir (1934).

Le samedi 5 décembre à 20H30 (drame, tous publics)

Avec Charles Blavette, Jenny Hélià, Celia Montalvan, ...

Comme beaucoup de ses compatriotes italiens, Toni débarque pour travailler en Provence. Les années passent et Toni vit désormais avec Marie, sa logeuse. Mais il est en fait amoureux d'une immigrée espagnole ...

**Numéro 9**, un film d'animation de Tim Burton.

Le samedi 19 décembre à 17H30 (tous publics)

La Terre a été ravagée par une grande guerre entre les hommes et les puissantes machines qu'ils avaient créées. Sachant l'humanité condamnée, un scientifique crée 9 petites créatures, fragiles à partir d'objets divers ramassés dans les décombres. Le dernier né de cette famille, le Numéro 9, a une mission. Il détient en lui la clé de leur survie et devra convaincre ses camarades de quitter leur refuge de fortune pour s'aventurer au cœur du royaume des machines.

**Micmacs à tire-larigot**, une comédie de Jean-Pierre Jeunet.

Le samedi 19 décembre 2009 à 20H30.

Avec Dany Boon, André Dussollier, Nicolas Marié, ...

Seuls contre tous, petits malins contre grands industriels cyniques, Bazil et ses amis chiffonniers rejouent, avec une imagination et une fantaisie dignes de Bibi Fricotin et de Buster Keaton, le combat de David et Goliath...

## BREVES

**Liste électorale**

Pour voter en 2010 et notamment pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant les prochaines élections régionales qui auront lieu les 14 et 21 mars prochains, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour ce faire vous avez jusqu'au jeudi 31 décembre à 18H00 en vous présentant au bureau d'accueil de la mairie. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre la dernière minute !

**Théâtre**

Le vendredi 11 et le samedi 12 décembre à 20h30 l'atelier "théâtre adulte" du CSCHS présente : « Le plus heureux des trois » de Eugène Labiche au théâtre des deux sapins. Tarif unique : 7€.

## GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

### Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

## RUE THIERS

Un avant projet d'aménagement de la rue Thiers a été établi en partenariat avec le cabinet INGEDIA. Afin de valider son contenu avant le passage à la phase opérationnelle, tous les habitants de la rue Thiers, ainsi que les autres personnes éventuellement intéressées, sont conviés à une réunion de concertation en mairie le mercredi 16 décembre à 20H00.

## ANGLAIS

Le centre socioculturel propose à tous ceux qui souhaitent se mettre ou se remettre à l'anglais, ou aussi se perfectionner, l'organisation de cours d'anglais. Cette activité nécessitant un minimum de participants, toutes les personnes intéressées sont invitées à contacter le CSCHS au 03 84 29 03 90 en précisant le niveau souhaité (débutant ou perfectionnement). Le tarif sera de 145 € pour 20 séances.

## NOEL DES ANCIENS

Les personnes de 70 ans et plus pourront venir retirer leur cadeau de Noël le vendredi 11 décembre à la salle des fêtes de la mairie, de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 97 - Dépôt légal 12-2009

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Marie-Françoise BONY, Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER.

## BREVES

### Collecte des ordures ménagères

Elle aura lieu le samedi 26 décembre au lieu du vendredi 25, jour férié.

### Vaccination contre la grippe A (H1N1)

Les centres de vaccination sont ouverts les mardis et jeudis de 9H00 à 13H00 à Valdoie, salle Mille clubs du centre Jean Moulin ainsi qu'à Etueffont, salle polyvalente de l'EISCAE, et du lundi au vendredi de 15H00 à 19H00 à Belfort, 4 rue Jean-Pierre Melville.

### Service d'échange

A la demande de plusieurs adhérents, le Service d'Echange Local organisé par le CSCHS est relancé. Le principe est simple, rien ne se perd, tout se troque (objets, vêtements, matériels divers, surplus de jardin, graines potagères, services...). Prochaines dates : les samedis 12 et 19 décembre, de 14H00 à 16H30, au centre socio-culturel bien sûr.

## BUS DES NEIGES

Le "Bus des neiges", un service Optymo, fonctionnera cette année du samedi 19 décembre au dimanche 14 mars (sauf en cas d'absence de neige au Ballon), entre Belfort (lycée Follereau) et le sommet (hôtel du Sommet), avec hors vacances scolaires un AR le mercredi après midi (13H30), 2 AR le samedi (9H10 et 12H10) et 3 AR le dimanche (9H10, 12H10, 13H30) et en périodes de vacances scolaires 2 AR du lundi au vendredi (9H10, 12H10) plus 3 AR le dimanche (9H10, 12H10, 13H30).

Les horaires indiqués sont ceux de notre commune, place des Mineurs. Les horaires complets sont disponibles sur [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr). Le tarif AR est de 5 € pour les adultes, 4 € pour les enfants et 3 € pour les porteurs de la carte Optymo ou de la carte "avantages jeunes". En outre, sur présentation du ticket "bus

des neiges", de nombreuses réductions seront offertes sur les prestations "neige" du Ballon, notamment sur les forfaits et les cours de ski, les locations de matériels ainsi que sur de nombreux services (*liste complète sur [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr)*). Un jeu concours en ligne ouvert à partir du 7 décembre à l'adresse [www.lejeubusdesneiges.com](http://www.lejeubusdesneiges.com) permettra aussi de gagner de nombreux (200) lots dont un WE pour 2 au Ballon, des raquettes, des forfaits, ...

Alors, seul, en famille ou en groupe, profitez de l'aire de loisirs offerte par le Ballon d'Alsace, sans pollution et sans soucis avec le "Bus des Neiges" (*réservation recommandée au numéro vert 0800 304 863*). Pour préparer votre sortie, vous pouvez consulter le répondeur 08 92 68 25 90 sur l'état des pistes, la météo au 09 92 68 02 90 ou les sites [www.smiba.fr](http://www.smiba.fr) et [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr).

## EN DECEMBRE ...

**Vendredi 4 :** # Conseil Municipal à 19H30.

**Samedi 5 :** # Cérémonie du souvenir de la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc au square du Souvenir à 17H30;

# Handball à 16H00 (seniors masculins USGiro vs. Arbois) et à 18H00 (seniors féminines USGiro vs. Levier).

**Dimanche 6 :** # Fête des mineurs organisée par l'association "Transhumance et Traditions", à l'église de Chaux, à 10H00.

**Lundi 7 :** # Spectacle pour les enfants du primaire à 14H30 au T2S.

**Vendredi 11 :** # Distribution des cadeaux de Noël aux anciens (plus de 70 ans) en mairie de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

**Samedi 12 :** # Noël des enfants du FC Giro-Lepuix ;

# Visite de la municipalité aux pensionnaires de la maison Saint Joseph à 11H00 ;

# Marché de Noël de la FNATH en salle des fêtes ;

# Handball à 15H00 (juniors masculins USGiro vs. BEEEX), à 17H00 (seniors masculins USGiro vs. Chaux des Prés) et à 19H00 (USGiro vs. Danjoutin).

**Dimanche 13 :** # Marché de Noël de la FNATH en salle des fêtes.

**Vendredi 18 :** # Visite du Père Noël aux écoles (maternelle le matin, primaires l'après-midi).

**Samedi 19 :** # Tournoi de foot en salle "Gérard Clément" organisé par le FCGL au COSEC ;

# Marché de Noël sur la place des Mineurs.

# Commémoration des 20 ans du CMA à 11H00 en salles des fêtes.

**Dimanche 20 :** # Suite du tournoi de foot en salle "Gérard Clément".

**Lundi 21 :** # Suite du tournoi de foot en salle "Gérard Clément".

**Mercredi 23 :** # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.